





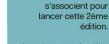
**ÉDITION 2024** 



L'UNSFA et le CAH

Prix

## Requalification Architecturale de copropriétés



de redonner aux



L'UNSFA et le CAH s'associent pour lancer la 2ème édition du PRIX DE LA REQUALIFICATION ARCHITECTURALE DE COPROPRIÉTÉS.

En partenariat avec Construction21.

Les architectes, comme en témoignent de nombreuses réalisations, savent apporter ce supplément d'âme qui ré-enchante l'immeuble en lui conférant de nouvelles performances qui n'étaient même pas visées à l'époque de leur construction.

Le prix UNSFA / CAH pour la REQUALIFICATION ARCHITECTURALE DE COPROPRIÉTÉS souhaite mettre davantage en lumière l'acte architectural leguel, dépassant les simples améliorations techniques, permet de redonner aux habitants le bonheur et la fierté d'habiter leur "nouvel" immeuble aux performances augmentées.

#### 3 catégories

- Requalification architecturale de patrimoine ancien
- Requalification architecturale des immeubles des années 60 et au-delà
- Requalification architecturale avec création de surface/surélévation

#### Jury















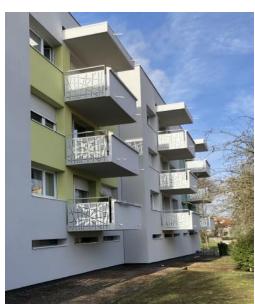






Jury : APC, Alliance HQE-GBC, Qualitel, CAC, Construction21. Fédération SOLIHA, UNSFA En partenariat avec CONSTRUCTION21,

#### LES PROJETS NOMINÉS











Metz

Architecte : DEUX POINTS
ARCHITECTES

Bet thermique : ACTENERGIE-ACCEO Ingénierie financière : DEUX POINTS

ARCHITECTES

Syndic: DUMUR IMMOBILIER

Maxéville

**Architecte: Kern Architectes** 

Bet thermique : LORR'ENR Syndic : Syndic des copropriétaires Vallin Manosque

Architecte: SHED

OPC/Economiste : CERCO Bet thermique : BE2L AMO : LOGIAH 04 Syndic : APC-Syndic de copropriété Paris 19ème

**Architecte: Lefranc & Associés** 

Bet thermique : Sénova Ingénierie financière : Vert Durable Maitre d'ouvrage – Syndic : SAFAR

d'ouvrage – Syndic : SAFAR

Malzéville – grande copro

Architecte : A.COM'ARCHITECTES

Bet thermique : LDNP Ingénierie financière : LDNP

AMO: OKTAVE

Syndic: BENEDIC IMMOBILIER



# **LAURÉAT** Catégorie immeuble de petite taille







### Requalification architecturale et thermique d'une copropriété

24 logements (12 T4 + 12 T5) répartis en 2 groupes de 2 bâtiments

N° 2, 4, 6, 8 rue Auguste Stourm - 57050 METZ





Maître d'ouvrage-Syndic

DUMUR IMMOBILIER





Architecte

DEUX POINTS ARCHITECTES Maître d'oeuvre- BET thermique ACTENERGIE - ACCEO



Ingénierie financière

DEUX POINTS ARCHITECTES



Entreprises - Industriels

PFF FAÇADES, DI FILIPPO, SARL MEYER, LEG NEWAL, HYGIA CLIM, SAS DEES, RBC REVÊTEMENTS

Subventions











#### LE PROGRAMME DES TRAVAUX

#### Travaux réalisés

- Travaux de rénovation thermique des façades (Mise en oeuvre d'une ITE + Enduit / Peintures en rénovation de certains éléments)
- Travaux de menuiseries extérieures (remplacement partiel de châssis vitrés selon le choix de chaque copropriétaire, remplacement de portes d'accès)
- Travaux de serrurerie (remplacement des garde-corps, des appuis de fenêtres, Garde-corps d'escalier, Boîtes aux lettres extérieures, auvents...)
- Travaux de plâtrerie et d'isolation intérieure (Isolation de la dalle basse en sous-face, Isolation des combles perdus par insufflation, réalisation de gaines techniques au droit des passages des conduites de VMC).
- Travaux de petite maçonnerie: Condamnation d'anciens vide-ordures.
- Mise en oeuvre d'une VMC Hygroréglable pour l'ensemble de la copropriété, comprenant toutes les entrées d'air des châssis et par logement.
- Travaux d'electricité (adaptations et création d'alimentations pour les nouvelles installations techniques, éclairage extérieur, et éclairage des parties communes)
- Travaux de rénovation des escaliers extérieurs : mise en oeuvre de résine d'étanchéité.

#### Aperçu des ouvrages finalisés





#### De l'image à la réalisation

#### CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Année de construction : 1966 Surface nette : 2 250 m² SHON Nombre de logements : 24













#### Parti architectural

De façon générale, les travaux ont consisté à améliorer considérablement l'enveloppe thermique des bâtiments, par mise en oeuvre d'une Isolation thermique extérieure (ITE). D'un point de vue architectural, ce travail est passé par un rafraîchissement des façades visant à rendre l'ensemble beaucoup plus contemporain, et d'effacer ainsi l'image vieillissante de la co-propriété.

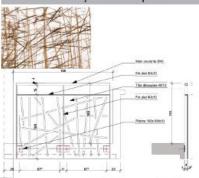
#### En ce sens, les solutions architectoniques ont été les suivantes:

- les auvents ont été supprimés et remplacés par des marquises plus contemporaines.
- toutes les modénature ont été gommées, afin de rendre les façades lisses d'accentuer l'effet de longueur (cette disposition présente aussi nombre d'avantages thermiques et économiques)
   une teinte de fond d'enduit claire et contemporaine a été privilégiée.
- pour chaque façade et par entrée d'immeuble un grand carré d'enduit coloré a été réalisé, de sorte à renforcer l'identité de chaque entrée tout en donnant du caractère à ces nouvelles façades lisses, en procédant à un changement d'échelle.
- Les fenêtres se retrouvent regroupées par blocs distincts, et sur les 3 niveaux habités. Chaque appartement bénéficie ainsi d'un ensemble de fenêtres intégré dans l'un de ces grands carrés (à l'avant ou à l'arrière)
- les fenêtres des salles de bains des pignons, très étroites, se retrouvent regroupées par 3 et participent à la composition de ces façades pignons, ainsi qu'à la lisibilité de l'ensemble
- les teintes envisagées pour ces grands pans d'enduits sont un camaïeu de bleu-vert et de différents verts, rappelant les couleurs estivales de la végétation environnante, participant ainsi à l'intégration de l'ensemble immobilier dans son contexte paysager
- le remplacement nécessaire des garde-corps des balcons a été l'occasion de disposer des garde-corps "à l'anglaise", c'est à dire recouvrant le nez-de dalle du balcon considéré, évitant ainsi une coûteuse remise en état. Ils ont étr éalisés en tôle perforée, permettant d'améliorer sensiblement l'esthétique de la façade arrière (plus de nécessité de "canisses" ou autres systèmes d'occultation disgracieux)





#### Traitement des façades et remplacement des garde-corps



Vue en 846vetion



#### LES CHIFFRES CLES

#### **FINANCEMENT**

Coût total : 429 496 €

Coût/m2 SHON: 190.89 €

Coût/lgt avant subventions : 17 896 €

Coût/lgt après subventions : 12 440 €

Aides financières : 130 941 € :

- Climaxion Conseil Régional Grand Est
   60 000 €
- . CEE: 52 941 €
- Ville de Metz: 18 000 €
- CITE

#### Valorisation patrimoniale (moyen)

Prix moyen avant travaux

Prix moyen après travaux 3000 €/ m²

2 500 €/ m²

# Editment économe 10 A 10 B 10 B

Valorisation 700 €/ m<sup>2</sup> Coût travaux sans aide 190 €/ m²

Aide collectif 60 €/ m²

#### LE CALENDRIER

#### DATES CLÉS

- · 2015 : audit énergétique
- Juin 2018 : vote des travaux
- · Août 2018 : début des travaux
- Mars 2019 : livraison des travaux
- Eté 2023 : raccordement au réseau
   . . .







#### TEMOIGNAGE CONSEIL SYNDICAL

Des formations et de la sensibilisation des copropriétaires ont été réalisées par l'architecte lors d'assemblées.

#### La consommation énergétique :

Le système de chauffage et de production d'ECS a été remplacé ultérieurement à l'opération (hors cadre opération) Un système de ventilation simple flux a été privilégié compte tenu des contraintes techniques du bâtiment existant.

#### Les subventions obtenues et leur montant:

CEE:

Plan CLIMAXION:

Aides de la Ville de Metz (pour le remplacement de certaines menuiseries privatives - hors mission - )

















Jury : APC, Alliance HQE-GBC, Qualitel, CAC, Construction21, Fédération SOLIHA, CAH, UNSFA
En partenariat avec CONSTRUCTION21

LAURÉAT catégorie « immeuble de petite taille »

Architecte : DEUX POINTS ARCHITECTES

Bet thermique : ACTENERGIE-ACCEO

Ingénierie financière : DEUX POINTS ARCHITECTES

Syndic : GROUPE DUMUR IMMOBILIER



Rénovation thermique de la Copropriété "Les Frières", à Metz 57050



# **LAURÉAT** Catégorie immeuble de taille moyenne







#### RÉNOVATION DES 200 LOGEMENTS DE LA LUQUÈCE II

Adresse: Allée Alphonse Daudet - Manosque 04100

Programme: Rénovation énergétique des 200 logements de la Luquèce II

Maîtrise d'Ouvrage: APC - Syndic de copropriété Assistant à maîtrise d'ouvrage: LOGIAH 04

Architecte: SHED

Photo: Avant travaux

Moe / OPC / économiste: CERCO

Bureau d'étude Thermique et fluides: BE2L

Surface de plancher: 13 000m²

#### LA LUQUECE II

Année de construction: 1961-1963 Architecte: J. Mirot Ent. SOCGEX



Façades:

Lagement énergivore

- Ravalement façades, peintures volets, garde-corps
- Création de bandeaux avec bandes à ourlet zinc,
- les loggias des cuisines.

- Remplacement des liteaux, des tuiles et douilles.
- -Création d'accès en toiture et sécurisation
- -Remplacement des verrières des courettes
- -Remplacement des descentes d'eau pluviales en zinc
- -Nouvelle isolation des combles

#### Électricité :

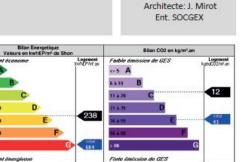
-Remplacement des éclairages extérieurs

Montant global de l'opération: 3 775 907€ TTC

Lot n°1 - façades: 2 236 026€

dont subvention ANAH: 1 286 320€

Photo: Après travaux



#### PROGRAMME DES TRAVAUX

- Isolation des façades par l'extérieur (13cm), appuis de fenêtre,
- Installation de jalousies coulissantes en aluminium laqué devant

Coût total travaux : 3 118 939 000€ HT

Lot n°2- toitures et isolation des combles: 882 913€ TTC

«Je suis convaincu que notre projet incarne parfaitement l'esprit de la requalification architecturale, en dépassant les simples améliorations echniques pour redonner aux copropriétaires la fierté de vivre dans un immeuble rénové et performant [...] Ces travaux ont considérablement amélioré le confort thermique de notre immeuble, tant en hiver qu'en été» Patrick LAOUADI, Syndic de capropriété APC



isolation. Je pense d'ailleurs que cela va l'inciter à rester. » Témoignage de Monsieur LELEU, président du conseil syndical.



Dessin: Plan de Façade d'origine de l'architecte J.MIROT



Dessin: Plan de Façade Projet

«L'aspect extérieur de notre immeuble a été entièrement repensé et rénové, ce qui a non seulement rehaussé son esthétique mais aussi modernisé son apparence tout en s'intégrant harmonieusement dans son environnement urbain. Les habitants ont exprimé leur fierté de vivre dans un immeuble qui est non seulement économe en énergie mais aussi esthétiquement plaisant et valorisé»

Patrick LAOUADI, Syndic de copropriété APC

«Un avis sur l'esthétique globale et, de ce point de vue l'harmonie des couleurs est une réussite, ce que plusieurs résidents n'ont d'ailleurs rapporté. On aurait pu faire mieux (pose de jalousies sur l'ensemble des balcons, pose de stores banne....), mais la majorité des copropriétaires a souhaité en rester au «programme de base» M. LELEU, président du conseil syndical.





















#### Plan: Plan masse de la résidence

#### CALENDRIER

Diagnostic: Août 2022 DCE/PRO: Octobre 2022 Consultation des entreprises: Octobre 2022 Vote en AG: Décembre 2022 Déclaration préalable /Avis ABF: Avril 2023 démarrage des travaux: Août 2023 Réception Bâtiments H, I, J, N, O: Juillet 2024

#### ENTREPRISES

Lot 01 ITE - Facades Isolation - Ravalement :

**OMNIUM FAÇADES** 

Lot 02 Couverture-Isolation:

PESCE & FILS

«Suite à un échange avec le service de gestion locative d'une agence, il s'avère que la emande de location est plus forte. C'est évidemment très important dans une résidence où les deux tiers des propriétaires sont bailleurs. » M. LELEU, président du conseil syndical.

#### Rénovation de La Luquèce 2: Révéler le parti architectural originel

La rénovation de la Luquèce 2 s'est faite grâce à un dialogue très riche entre les différents intervenants. Situé dans l'AVAP de Manosque, le parti architectural propose de retrouver de révéler le dessins des façades d'origines. Les 8 bâtiments présentent une architectures typique des années 60 en Provence. Architecture très réglée et soignée, avec un grand balcon filant au Sud ou à l'Est, des claustrâts en terre cuite.

Les appartements au nombre de 2 par palier sont tous traversants. La conception en plan des appartements n'a rien à envier aux constructions bioclimatiques actuelles, la base est saine et ne demande qu'à être améliorée pour s'adapter au contexte énergétique et climatique actuel. En effet 60 années après, les façades ont été repeintes plusieurs fois, les toitures fuient, des vérandas sont apparues pour gagner de la surface habitable , la moitié des loggias des cuisines ont ainsi été fermées, créant de véritables four l'été sans que les habitant n'en prennent réellement conscience ; les fenêtres ont été changées et les chauffages au fioul individuels de l'époque remplacés par des solutions individuels électriques. Ces évolutions logiques durant ces décennies ont contribué à dégrader l'unité architectural, l'aspect, l'attractivité, le confort.

Bien que ces travaux aient pu être déclenchés arâce à l'aide de l'ANAH MaPrimRenov', ils vont au-delà de la rénovation énergétique. Inspiré des claustrâts, la création de « Jalousie » coulissantes à l'endroit des loggias des cuisines ont permis d'unifier les façades et d'améliorer le confort d'été. Il était aussi question de créer des espaces plus intimes en extérieur sur le balcon.

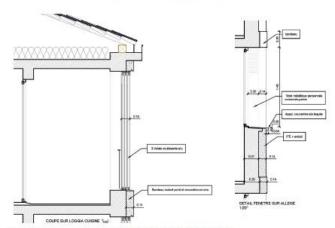




Photo: Facade Sud bâtiment O

L'isolation par l'extérieur a permis de recréer de l'épaisseur et d'affirmer le dessin d'origine, avec ses bandeaux en façade principale et poteaux en retrait. Plusieurs plans de façades permettent de révéler l'architecture d'origine. Les couleurs des façades sont prises dans la gamme chromatique d'origine ; ton pierre, ocre, terre cuite, brun.

«Les nouvelles isolations ont permis de réduire significativement les pertes de chaleur, ce qui a engendré une diminution notable de nos consommations énergétiques et une meilleure régulaion de la température intérieure. [...] Les copropriétaires ont rapporté une sensation de chaleur plus homogène et agréable dans leurs appartements.» Patrick LAOUADI, Syndic de copropriété APC



Plan: Détail courant des loggias et des ouverture en façade nord 1/50e

a...à propos des jalousies, qui ont été fort décriées par un certain nombre de personnes…cet été j'ai constaté qu'elles étaient pratiquement toutes fermées cet été. Elles ont donc bien joué leur rôle de protection en cas de forte chaleur. » M. LELEU, président du conseil syndical.

«Au cours de l'hiver, dans les bâtiments dont l'isolation était achevée, plusieurs résidents ont fait part de leur satisfaction. Ils ont senti une différence. » M. LELEU, président du conseil syndical.



Photo: Facade Nord bâtiment N





















Jury : APC, Alliance HQE-GBC, Qualitel, CAC, Construction21, Fédération SOLIHA, CAH, UNSFA En partenariat avec CONSTRUCTION21

LAURÉAT catégorie « immeuble de taille moyenne »

Architecte : SHED

OPC/Economiste : CERCO

Bet thermique : BE2L

AMO: LOGIAH 04

Syndic : APC-Syndic de copropriété



Rénovation de la Luquèce II, à Manosque 04100



# **LAURÉAT** Catégorie immeuble de grande taille







#### REHABILITATION DE LA COPROPRIETE "BÂTIMENT B -

#### PARC DE LIBREMONT"

102 logements

1 à 6 rue Georges de la Salle 54 220 MALZEVILLE

# **APRÈS**

#### LE PROGRAMME DES TRAVAUX

- Isolation des façades (laine de roche, épaisseur 18cm, R = 5 m².K/W)
- Reprise de l'étanchéité et isolation de la toiture terrasse (polyuréthane, R = 8 m².K/W)
- Isolation du plancher bas (laine de laitier, R = 3.7 m2.K/W)
- Mise en place d'une ventilation mécanique hygroréglable de type B
- Réfection de l'étanchéité des balcons et des loggias
- Remplacement des menuiserles extérieures communes
- Réalisation d'un groupement de commande pour les copropriétaires souhaitant remplacer leurs menulseries privatives

#### DÉTAILS DE LA FAÇADE NORD



#### DÉTAILS E LA FAÇADE SUD



#### DÉTAILS DE LA FAÇADE EST

#### Maître d'ouvrage - Syndic



Représenté par le Cabinet BENEDIC

#### Assistance à la maîtrise d'ouvrage



OKTAVE

#### Architecte



A.COM'ARCHITECTES 177 ovenue du générol lectero 54000 noncy

Entreprises - Industriels

SBI BĂTIMENT - ISOLATION

BATEC - ÉTANCHÉTTÉ TOITURES

#### BET thermique

LABORAT OFFE

DES NOUVELLES PRATIQUES



LAB ORATOIRE DES NOUVELLES PRATIQUES

Ingénierie fiancière

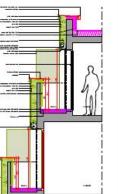
AEN - ÉLECTRICITÉ

GCT - GROS-OEUV RE

#### AVENNA - VENTILATION

POINSIGNON - TRAITEMENT DES FAÇADES (entreprise liquidée)











PRÉSENTATION DU PROJET

LES CHIFFRES CLES

La Copropriété du Parc de Libremont - Bâtiment B, a remporté le Grand Un projet global ambitieux Prix du jury des Trophées de la rénovation énergétique en copropriété du Grand Nancy.

Cette impressionnante copropriété de sept étages surplombant le nord de Nancy a entrepris une rénovation globale ambitieuse, soldée d'un gain énergétique (énergie primaire) de 58%. Bâtiment emblématique, à l'architecture particulière et en co-visibilité avec un monument ayant pour but de modemiser son image.

#### Une copropriété vieillissante aux façades dégradées

En 2019, l'étude technique et thermique du bâtiment a montré qu'il était peu ou mal isolé. Pour les parois en béton armé, l'isolation était en mauvais état, alors que d'autres parois étaient constituées uniquement de panneaux en bois donnant directement sur les logements. Les En juillet 2021, une chaîne YouTube a été créée par le conseil syndical ébrasements de fenêtres n'étaient pas isolés. Par conséquent, les pour rediffuser la réunion d'information organisée par l'Agence Locale de occupants rapportaient un inconfort thermique, été comme hiver.

des armatures à nu.

Les copropriétaires ont également saisi l'opportunité de raccorder le bâtiment au réseau de chauffage urbain, diminuant d'autant plus sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre.

La rénovation énergétique a été l'occasion de retravailler l'apparence des façades du bâtiment. Ce demier étant en co-visibilité avec un historique, la résidence a également fait l'objet d'un travail architectural monument historique (la guinguette de la cure d'air trianon), l'équipe du projet a consulté l'Architecte des Bâtiments de France. Un revêtement de façade en bardage a été sélectionné pour ses caractéristiques esthétiques et fonctionnelles. Les parties communes, tels que les halls d'entrée, ont également été améliarées et un vidéophone a été installé pour plus d'accessibilité.

#### Fédérer l'ensemble de l'équipe technique et de la copropriété

l'Energie et du Climat (ALEC) Nancy Grand Territoires et par la Maîtrise d'oeuvre. Deux vidéos supplémentaires ont permis de préciser le choix De manière plus évidente, les façades présentaient de nombreux de la solution bardage pour le revêtement de façade. Durant le désordres structurels apparents, tels que des éclatements de béton et chantier, un membre de la commission travaux a tenu un blog mis à jour plusieurs fois par semaine, permettant de suivre l'avancée de l'opération.

#### Coûts de construction & exploitation

Coût total: 1 987 923 € HT Aldes financières : 785 677 €

Total travaux énergétiques : 1 532 000 € HT

#### Détail des coûts par postes de travaux (en € HT) :

- Traitement des façades : 1 385 833,53 €

- Etanchéité : 262 137.10 € - Ventilation: 78 456,83 €

Isolation des communs : 71 661.31 €

Menuiseries extérieures : 33 722,20 €

- Gros-oeuvre : 32 251.15 € - Electricité : 24 096,41 €

#### Subventions demandées :

- Climaxion - Conseil régional Grand Est : 200 000 €

CEE: 192 698 € (coup de pouce rénovation globale)

Décembre 2021 : vote des travaux en assemblée générale

LE CALENDRIER

Ma Prime Rénov¹: 392 979 €

Janvier 2020: audit global - phase 1 Janvier 2020: étude themique (LDNP) Mars 2020: audit global - phase 2

Mars 2021: avant projet (AVP) Avril 2021: Présentation copropriété Août 2022: début destravaux

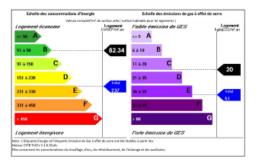
urbain en assemblée générale

Jull let 2024: livraison des travaux

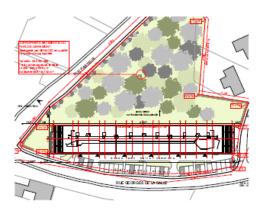
#### Caractéristiques principales :

Année de construction : 1974 Surface nette : 9 471 m² SHON

Nombre de logements : 102



#### 58% DE GAIN ÉNERGÉTIQUE



# **AVANT**

#### ÉLÉVATION SUD



age parmeau fores-dment de teinte rougs-baun foncé ou couvertinatible metallique de teinte auge-brun foncé au droit des balcons et mensi sed et

a namena a Proposito ant de teleja brusa, finado

#### **TÉMOIGNAGES**

Septembre 2023 : vote du raccardement au réseau de chauffage

#### Témoignage de Mme Meunier syndica de copropriété :

"Un tel projet n'aurait jamais vu le jour sans la mobilisation de tous, et surtout de la Maîtrise d'oeuvre représentée par M. Masson, qui a su :

 fédérer l'ensemble des acteurs : - adopter une approche fondamentalement humaine du projet, toujours accessible, pédagogue et compréhensible dans ses explications des éléments techniques ;

 guider la copropriété à travers les méandres techniques, et surtout administratives, d'un tel projet, afin de ne jamais rater une aide et de solliciter en temps et en heure tous les acteurs qui gravitent autour de Mais comment traduire cette prise de conscience en action ? Nous l'accompagnement financier pour ne laisser personne sur le côté de la

Ces travaux sont un moment d'apprentissage intense, où la complexité technique des surprises plus ou moins bonnes côtoie des tensions humaines, la gestion d'équipe, les aléas du quotidien, l'art subtil de naviguer dans un contexte socioéconomique turbulent... Une rénovation de grande ampleur est donc avant tout un projet humain. Le projet était complexe à monté : des travaux individuels avaient Avoir confignce en son architecte est clé pour faire d'une telle opération un réel entichissement humain !

#### Témoignage de M. Ricetti, président du conseil syndical :

"Bien avant les discussions officielles en AG, le projet a été initié par des échanges informels entre le conseil syndical, le syndic et les copropriétaires, qui ont fait naître une prise de conscience de la nécessité d'effectuer des travaux. Nous avons réalisé qu'il fallait traîter l'immeuble dans sa totalité pour aboutir à un résultat qui nous satisferait pleinement. Le syndic a été moteur dans ce projet, il a su nous conseiller et soutenir nos objectifs.

avons obtenus des réunions gratuites avec le CAUE, qui nous a guidé dans le montage du cahier des charges et dans une définition précises de nos objectifs. C'est ainsi que nous avons pu lancer une consultations et chaisir une Maîtrise d'oeuvre parfaitement adaptée aux objectifs de l'opération.

déià été réalises, nous nous situons dans un périmètre protégé, l'architecture du bâtiment est atypique... Le Maître d'œuvre choisi à su faire des différents acteurs une équipe pour mener ce projet à bien.'















Jury : APC, Alliance HQE-GBC, Qualitel, CAC, Construction21, Fédération SOLIHA, CAH, UNSFA En partenariat avec **CONSTRUCTION21**,

LAURÉAT catégorie « immeuble de grande taille »

Architecte : A.COM'ARCHITECTES

Bet thermique : LDNP

Ingénierie financière : LDNP

AMO: Oktave

Syndic: BENEDIC IMMOBILIER



Bâtiment B, Parc de LIBREMONT, à MALZEVILLE 54220

